

GROUP 15 INSECTICIDE

GROUPE 15 INSECTICIDE

RIMON[®] 10EC

INSECTICIDE

Novaluron Insecticide / Insecticide au novaluron

Emulsifiable Concentrate Insect Growth Regulator / Régulateur de croissance d'insectes en concentré émulsifiable

For Control or Suppression of Listed Insect Pests on Apple, Potato, Stone Fruits, Peppers (Bell and Non-Bell), Snapbeans, Strawberry, Head and Stem Brassica Vegetable Crops (broccoli, Chinese broccoli, brussels sprouts, cabbage, Chinese cabbage (napa), Chinese mustard cabbage (gai choy), cauliflower, Cavalo broccolo, and kohlrabi), Leafy Brassica Greens (Broccoli raab (rapini), Chinese Cabbage (bok choy), Collards, Kale, Mizuna, Mustard Greens, Mustard Spinach, Rape Greens, Bushberries (Crop Group 13-07B), Lowbush Cranberry, Sweet corn, Celery, Celeriac, Carrots, Parsnips and Alfalfa grown for seed and listed non-crop bearing outdoor ornamentals and outdoor nursery stock. Greenhouse tomatoes, cucumbers, bell peppers and ornamentals (Except conifers). / Pour supprimer ou réprimer les insectes ravageurs indiqués sur l'étiquette dans les pommiers et les cultures de pommes de terre, les drupes et les poivrons (poivrons et piments autres que poivrons), les fraises, les haricots mange-tout, ainsi que les légumes-fleurs et les légumes pommés du genre *Brassica* (brocoli, brocoli chinois, choux de Bruxelles, chou, chou pé-tsai, chou gai-choi, chou-fleur, chou brocoli et chou-rave), les légumes-feuilles du genre *Brassica* (rapini, chou chinois (pak-choi), chou cavalier, chou frisé, Mizuna, feuilles de moutarde, moutarde épinard et feuilles de colza), les petits fruits des genres *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium* (groupe de cultures 13-07B) les canneberges, le maïs sucré, le céleri, le céleri rave, les carottes et la luzerne pour la production de semences ainsi que les plantes ornementales d'extérieur et le matériel de pépinière indiqués sur l'étiquette. Les tomates, les concombres, les poivrons de serre et les plantes ornementales (sauf les conifères).

AGRICULTURAL / AGRICOLE

READ THE LABEL BEFORE USING / LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN / TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ACTIVE INGREDIENT: Novaluron / PRINCIPE ACTIF : Novaluron 100 g/L



POISON / POISON

WARNING SKIN AND EYE IRRITANT / AVERTISSEMENT IRRITE LA PEAU ET LES YEUX

POTENTIAL SKIN SENSITIZER / SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

REGISTRATION NO. 28881 / N° D'HOMOLOGATION 28881

PEST CONTROL PRODUCTS ACT / LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

FOR CHEMICAL EMERGENCY: spill, leak, fire, exposure, or accident call CHEMTREC 1-800-424-9300.

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE : déversement, fuite, incendie, exposition ou accident composer le CHEMTREC 1-800-424-9300.

For Product Use Information Call: 1-800-438-6071 / Renseignements sur le produit : 1-800-438-6071

Net Contents: 1 L - 100 L / Contenu Net : 1 L - 100 L

INSECTICIDE

Manufactured for: **UPL AgroSolutions Canada Inc.** • 630 Freedom Business Center
Suite 402, King of Prussia, PA 19406 U.S.A. • 1-800-438-6071



ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

TOXIC to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe buffer zones specified under **DIRECTIONS FOR USE**.

DO NOT apply this product directly to freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs, ditches and wetlands), estuaries or marine habitats.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitat by cleaning of equipment or disposal of wastes.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, consider the characteristics and conditions of the site before treatment. Site characteristics and conditions that may lead to runoff include, but are not limited to: heavy rainfall, moderate to steep slope, bare soil, poorly draining soil (e.g. soils that are compacted or fine textured such as clay). Avoid application of this product when heavy rain is forecast. Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

This product may be TOXIC to bee colonies exposed to direct treatment, drift, or residues on flowering crops or weeds. Avoid applying this product to flowering crops or weeds if bees are visiting the treatment area.

TOXIC to certain beneficial insects (e.g. predatory mites, parasitoid wasps). Minimize spray drift to reduce harmful effects on beneficial insects in habitats next to the application site such as hedgerows and woodland.

DIRECTIONS FOR USE

GENERAL INFORMATION

RIMON® 10 EC is an insect growth regulator (IGR) that must be absorbed by eggs or ingested by insect larvae to be fully effective. RIMON 10 EC is an insecticide for control of listed foliar insect pests on approved crops. The primary mode of action is by disrupting cuticle formation and deposition occurring when insects change from one developmental stage to another resulting in death at molting. Due to this mode of action, RIMON 10 EC has no effect on adult stages of insects that have completed all the successive molts through larval or nymphal stages of development.

Proper application techniques help ensure thorough spray coverage and correct dosage necessary to obtain optimum control. Higher water volumes and increased spray pressure generally provide better coverage. Apply at the listed rates when insect populations reach locally determined economic thresholds. Consult local extension agents, professional consultants or other qualified authorities to determine appropriate threshold levels for treatment in your area.

Follow-up treatments of RIMON 10 EC should be applied at 10- to 14-day intervals to keep pest populations within threshold limits, if monitoring indicates this is required.

DO NOT allow effluent or runoff from greenhouses containing this product to enter lakes, streams, ponds or other waters.

NOTE: The compatibility of RIMON 10 EC with concurrent releases of insects for biocontrol of plant pests has not been established.

Airblast Application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. **DO NOT** direct spray above plants to be treated. Turn off outward pointing nozzles at row ends and outer rows. **DO NOT** apply when wind speed is greater than 16 km/h at the application site as measured outside of the treatment area on the upwind side.

Field Spray Application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) medium classification.

Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

DO NOT apply using aerial application equipment.

Buffer Zones:

Use of the following spray methods or equipment DO NOT require a buffer zone: hand-held or backpack sprayer and spot treatment.

The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelterbelts, woodlots, hedgerows, rangelands riparian areas and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs, and wetlands), and estuarine/marine habitats.

Method of Application	Crop	Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:						Terrestrial Habitat
		Freshwater Habitat of Depths:			Estuarine/Marine Habitats of Depths:			
		Less than 1 m	1-3 m	Greater than 3 m	Less than 1 m	1-3 m	Greater than 3 m	
Field sprayer*	Potato, Alfalfa grown for seed-ASAE Medium Spray Quality	20	15	5	35	30	10	1
	Potato, Alfalfa grown for seed-ASAE Coarse Spray Quality	10	10	3	20	15	5	0
	Crop Subgroup 13-07B-ASAE Medium Spray Quality	50	40	15	95	80	30	1
	Crop Subgroup 13-07B-ASAE Coarse Spray Quality	25	20	10	50	40	15	1
Airblast (early growth stage)	Crop Subgroup 13-07B-ASAE	65	60	50	70	70	60	20
Airblast (late growth stage)	Crop Subgroup 13-07B-ASAE	55	50	40	60	60	50	10
Airblast (early growth stage)	Apple	75	70	60	80	80	70	30
Airblast (late growth stage)	Apple	65	60	50	70	70	60	20
Airblast (early growth stage)	Stone fruit	70	65	55	75	75	65	25
Airblast (late growth stage)	Stone fruit	60	55	45	65	65	55	15

(continued)

Method of Application	Crop	Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:						
		Freshwater Habitat of Depths:			Estuarine/Marine Habitats of Depths:			Terrestrial Habitat
		Less than 1 m	1-3 m	Greater than 3 m	Less than 1 m	1-3 m	Greater than 3 m	
Field Sprayer	Snapbeans, Peppers, Strawberry, Celeriac, Celery, Head and Stem Brassica, Leafy Brassica greens, Carrots, Parsnip - ASAE Medium Spray Quality	25	20	10	45 (50 Strawberry, Celeriac)	40	15	1
	Snapbeans, Peppers, Strawberry, Celeriac, Head and Stem Brassica, Leafy Brassica greens, Carrots, Parsnip - ASAE Coarse Spray Quality	10	10	4	25	20	10	1
		Less than 1 m		Greater than 1 m	Less than 1 m		Greater than 1 m	Terrestrial Habitat
Field Sprayer	Sweet corn ASAE medium spray quality	35		15	65		30	1
	Sweet corn ASAE coarse spray quality	15		10	30		15	1
Field sprayer or chemigation	Lowbush cranberry	25		10	50		20	1

*For field sprayer application, buffer zones can be reduced with the use of drift reducing spray shields. When using a spray boom fitted with a full shield (shroud, curtain) that extends to the crop canopy or ground, the labelled buffer zone can be reduced by 70%. When using a spray boom where individual nozzles are fitted with cone-shaped shields that are no more than 30 cm above the crop canopy or ground, the labelled buffer zone can be reduced by 30%.

For tank-mixes, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank-mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank-mix partners.

The buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Buffer Zone Calculator on the Pest Management Regulatory Agency web site.

Mixing Instructions: Prepare solution concentrations in a clean, empty spray-tank. Use clean spray filters. Add water to 1/2 level of tank. Add the appropriate amount of RIMON 10 EC to the tank and agitate to ensure proper mixture. Continue filling tank with water until desired dilution is achieved. Shake or re-agitate sprayer before use if application is interrupted. Make up only the amount of application volume as required. Dispose of any unused spray at the end of each day according to the instructions found in the **STORAGE AND DISPOSAL** section of this label.

Spray Coverage: All parts of the crop must receive uniform spray coverage or desired result may not occur. Consult your local agricultural specialist for specific information on the best application timing and spray volumes for your region.

APPLE ORCHARD

Make applications of RIMON 10 EC by conventional ground sprayers that are calibrated to deliver a minimum of 700 litres per hectare to trellised trees or trees 3 metres tall or less. For trees over 3 metres tall, use a minimum of 935 litres per hectare. Do not exceed 3500 litres per hectare.

When using an airblast sprayer, the equipment should be operated at ground speeds of 5 km/h or less, using adequate spray pressures and spray volumes to ensure that the air volume within the tree canopy is completely replaced by the output from the airblast sprayer which will result in proper coverage of the target crop. Do not use in alternate row middle application patterns since this application method may result in less than satisfactory coverage and poor performance.

Follow-up treatments of RIMON 10 EC should be applied at 10- to 14-day intervals to keep pest populations within threshold limits, if monitoring indicates this is required.

INSECTS CONTROLLED BY RIMON 10 EC IN APPLE

Target Pests	Concentration	Application Instructions
Codling Moth	0.93-1.4 L product/1000 L Do not exceed 3500 L water/ha applied as a dilute spray.	<p>Application timing is based on biofix, which is based on the pest life cycle. Biofix is defined as the date of first sustained adult catch in pheromone traps. For the determination of degree days (DD) for codling moth, a lower and upper threshold of 10 and 31°C is used. For each codling moth generation:</p> <p>The 1st application should be made at 100 DD (161 DD for Western Canada) following biofix. Make additional applications at 10- to 14-day intervals, as required by monitoring. For the second generation, the first application is generally made 500 to 600 DD following the 1st generation biofix.</p> <p>To calculate degree days (DD) accumulation for codling moth, use a lower and upper threshold of 10 and 31°C and a base temperature of 10°C. Alternatively, refer to development information provided by local packinghouses or weather monitoring networks. In the absence of degree day development model, apply RIMON 10 EC about 7 to 10 days after biofix, weather permitting.</p> <p>RIMON 10 EC must be applied prior to egg deposition or shortly thereafter to prevent codling moth damage to fruit. RIMON 10 EC must be applied before larvae penetrate into the fruit.</p> <p>RIMON 10 EC will provide 10 to 14 days of fruit protection depending on the concentration and rate of fruit expansion. Increase the rate and decrease the application interval for heavy infestation or continuous moth flight and egg oviposition.</p> <p>DO NOT apply more than 4 applications per crop per season. DO NOT apply more than 10.97 L product/ha/crop/season. DO NOT apply within 14 days of harvest.</p>
Oriental Fruit Moth	0.93-1.4 L product/1000 L Do not exceed 3500 L water/ha applied as a dilute spray.	<p>Begin applications before egg hatch of each generation to prevent larval penetration of the twigs and fruit. RIMON 10 EC will provide 10 to 14 days of protection depending on the concentration and rate of plant growth once applied. For situations of heavy infestations and continuous moth flight and egg oviposition, and where it is difficult to obtain thorough coverage, use the highest concentration and maintain coverage with reapplications at 10- to 14-day intervals, as required by monitoring.</p> <p>RIMON 10 EC must be applied before larvae penetrate into the fruit or twigs.</p> <p>DO NOT apply more than 4 applications per crop per season. DO NOT apply more than 10.97 L product/ha/crop/season. DO NOT apply within 14 days of harvest.</p>

PRODUCT MIXING CHART

Spray Volume	Amount of Product Required per Hectare:		Comments
	0.93 L of Product/ 1000 L	1.4 L of Product/ 1000 L	
700 L/ha	651 mL	980 mL	Minimum spray volume for trees less than 3 metres tall or trellised trees. <u>DO NOT</u> use a lower spray volume on trees greater than 3 metres tall.
935 L/ha	870 mL	1.3 L	935 L/ha is the Minimum spray volume for trees greater than 3 metres tall.
1000 L/ha	930 mL	1.4 L	
1500 L/ha	1.4 L	2.1 L	
3000 L/ha	2.8 L	4.2 L	
3500 L/ha	3.3 L	4.9 L	

POTATO

Apply recommended dosage by conventional ground sprayer equipment capable of delivering sufficient water to obtain thorough, uniform coverage of the target crop. Spray equipment boom and nozzles should be oriented in a manner to minimize boom height to optimize coverage uniformity, maximize deposition and reduce spray drift.

Drop nozzles may be required to obtain uniform coverage against certain pests that develop down in the canopy. A minimum spray volume of 100 litres per hectare should be used with ground spray equipment in potatoes. Higher water volume will provide better coverage and performance. Use hollow cone, disc-core hollow cone or twin jet fan nozzles suitable for insecticide spraying.

INSECTS CONTROLLED BY RIMON 10 EC IN POTATO

Target Pests	Application Rate	Application Instructions
Colorado Potato Beetle, European Corn Borer	410-820 mL product/ha (44-88 g ai/ha)	<p>DO NOT apply more than 2 applications per crop per season. DO NOT apply more than 1640 mL product/ha/crop/season (177 g ai/ha/crop/season). DO NOT apply within 14 days of harvest.</p> <p>Colorado Potato Beetle: Application should be made when the majority of the population is at egg hatch to the second instar. Use higher application rates and spray volumes for higher pest pressure, when larvae are large or foliage canopy is tall or dense. Reapplication on a 10- to 14-day interval will be required to protect new growth or monitoring indicates that it is necessary.</p> <p>European Corn Borer: The first application should be made just prior to egg hatch. Scout for European corn borer to monitor egg-laying and egg hatch to determine application timing. Use higher application rates and spray volumes for higher pest pressure. Reapplication on a 10- to 14-day interval will be required to protect new growth or monitoring indicates that it is necessary.</p>

NOTE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR THE INDICATED SPECIAL USE APPLICATIONS: The **DIRECTIONS FOR USE** for the uses described in this section of the label were developed by persons other than UPL AgroSolutions Canada Inc. under the User Requested Minor Use Label Expansion program. For these uses, UPL AgroSolutions Canada Inc. has not fully assessed performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) under all environmental conditions or for all crop varieties when used in accordance with the label. The user should test the product on a small area first, under local conditions and using standard practices, to confirm the product is suitable for widespread application.

GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS

For application to Stone Fruits (Crop Group 12)

INSECTS CONTROLLED BY RIMON 10 EC ON STONE FRUIT (peach, nectarine, apricots, plums, plumcots, prune plums, cherries, and sweet and tart cherries).

Target Pests	Application Rate (Litres/ha)	<p align="center">Application Instructions</p> <p align="center">Do not use RIMON 10 EC in alternate row middle application patterns since this method will result in off-timing application and poor performance. Apply in 1000 to 3000 Litres of water per hectare.</p>
Oriental Fruit Moth	1.35-3.35 (145-363 g ai)	<p>Begin applications before egg hatch of each generation to prevent larval penetration of the fruit. RIMON 10 EC will provide 10 to 14 days of protection depending on the application rate and speed of plant growth once applied.</p> <p>For situations of heavy infestations and continuous moth flight and egg oviposition, and where it is difficult to obtain thorough coverage, use the highest labeled rate and maintain coverage with timely reapplications at 10- to 14-day intervals, as required by monitoring.</p> <p>RIMON 10 EC must be applied before the larvae penetrate into the fruit or twigs.</p> <p>RIMON 10 EC may be alternated with other registered insecticides targeted against the same pest as long as the application interval does not exceed the period of effectiveness of the alternate product.</p> <p>Do not apply more than 3 applications per season.</p> <p>Do not apply more than 10.05 litres per hectare per season.</p> <p>Do not apply within 14 days of harvest.</p>
Peach Twig Borer	1.35-3.35 (145-363 g ai)	<p>Dormant/Delayed dormant: Apply RIMON 10 EC with 38 to 56 litres per hectare of narrow range oil. Always use the higher rates if the orchard has a history of heavy populations.</p> <p>Bloom: Monitor for peach twig borer larvae and its damage during bloom when shoots are emerging, to determine if the pest is active. When emerging shoots are about 1 inch long, look for wilted leaf shoots and feeding at the base of flowers. If larvae or their damage are observed at this time, make application in sufficient spray volume for thorough coverage.</p> <p>In-Season: Monitor orchard from bloom onward for shoot strikes at the end of each generation. Shoot strikes first appear when the degree-day accumulation from moths in traps approaches 220 DD_{10°C} but more will be evident around 385-440 DD_{10°C}. If larvae or their damage are observed at this time, make application in sufficient spray volume for thorough coverage.</p> <p>Do not apply within 14 days of harvest.</p>

GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONSFor application to Stone Fruits (Crop Group 12) *(continued)***INSECTS CONTROLLED BY RIMON 10 EC ON STONE FRUIT (peach, nectarine, apricots, plums, plumcots, prune plums, cherries, and sweet and tart cherries).**

Target Pests	Application Rate (Litres/ha)	Application Instructions Do not use RIMON 10 EC in alternate row middle application patterns since this method will result in off-timing application and poor performance. Apply in 1000 to 3000 Litres of water per hectare.
Oblique Banded Leafroller	1.35-3.35 (145-363 g ai)	<p>Application timing is based on Biofix for the pest (if information is unavailable, consult your university or extension entomologist for targeting application at the initiation of egg hatch). The pest Biofix is based on the pest life cycle. Biofix is defined as the date of first sustained adult catch in pheromone traps - typically five moths in three traps in a seven-day period.</p> <p>Apply the RIMON 10 EC treatments at the following timings:</p> <p>First Generation: The 1st application should be made during pink to petal fall period. A 2nd application should be made approximately 10 to 14 days later if needed.</p> <p>Second Generation: The 1st application should be made at 55 to 110 DD_{10°C} following the 2nd generation Biofix. A 2nd application should be made approximately 7 to 14 days later - usually 220 to 275 DD_{10°C} following the 2nd generation Biofix. A 3rd application should be made 10 to 14 days later - usually 385 to 440 DD_{10°C} following the 2nd generation Biofix.</p> <p>For all generations, best protection is achieved when applications are initiated at the beginning of oviposition. RIMON 10 EC will provide 7 to 14 days of protection depending on the application rate and rate of fruit expansion.</p> <p>For all generations, best protection is achieved when applications are initiated at the beginning of oviposition.</p> <p>Increase the rate and decrease the application interval for heavy infestations or continuous moth flight and egg oviposition.</p> <p>Do not apply more than 3 applications per season. Do not apply more than 10.05 litres per hectare per season. Do not apply within 14 days of harvest.</p>

GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS

For foliar application to Snapbeans

INSECTS CONTROLLED BY RIMON 10 EC ON SNAPBEANS

Target Pests	Application Rate (mL product/ha)	Application Instructions Apply in sufficient water volume to ensure thorough coverage. Recommended water volumes are 280 to 520 Litres of water per hectare.
Fall Armyworm, European Corn Borer, True Armyworm	410-820 mL/product/ha (44-88 g ai/ha)	<p>European Corn Borer: The first application should be made just prior to egg hatch. Scout for European Corn Borer to monitor egg-laying and egg hatch to determine application timing.</p> <p>Fall and True Armyworm: Application should be made when the larvae first start feeding.</p> <p>Use higher application rates and spray volumes for higher pest pressure, when larvae are large, or when the foliage canopy is tall or dense.</p> <p>Reapplication on a 7- to 10-day interval may be required to protect new growth or when monitoring indicates the need. For the most effective control, fields should be scouted and sprays applied in a timely manner.</p> <p>Do not apply more than 3 applications per crop per season. Do not apply more than 2.46 litres per hectare per season. Do not apply within 2 day of harvest.</p>

GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS		
For Foliar application to Peppers (Bell and Non-Bell)		
INSECTS CONTROLLED BY RIMON 10 EC ON BELL AND NON-BELL PEPPERS		
Target Pests	Application Rate (mL product/ha)	Application Instructions Apply in sufficient volume to ensure thorough coverage. Recommended water volumes are 280 to 520 Litres of water per hectare.
European Corn Borer Pepper Weevil (suppression)	410-820 (44-88 g ai/ha) 820 (88 g ai/ha)	European Corn Borer: The first application should be made just prior to egg hatch. Scout to monitor egg-laying and egg hatch to determine application timing. Pepper Weevil: Begin application when insect threshold has been reached. When applicable use higher application rates and spray volumes for higher pest pressure, when larvae are large or when the foliage canopy is tall or dense. Reapplication on at a 7- to 10-day interval may be required to protect new growth or when monitoring indicates the need. Do not apply more than 3 applications per crop per season. Do not apply within 1 day of harvest.
GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS		
For Foliar application to Strawberries		
INSECTS CONTROLLED BY RIMON 10 EC ON STRAWBERRIES AND CELERIAC		
Target Pests	Application Rate (mL product/ha)	Application Instructions
Nymphs of <i>Lygus lineolaris</i> (Tarnished Plant Bug)	835 (90 g ai/ha) Apply in sufficient volume to ensure thorough coverage. Recommended water volumes are 450 to 1400 Litres of water per hectare.	Strawberries - First application should be made when insect populations reach locally determined economic thresholds. Celeriac - Apply when Tarnished Plant Bugs appear and oviposition is initiated. RIMON 10 EC will not control adults. Reapplication on at a 10- to 14-day interval may be required. Do not apply more than 3 applications per crop per season. Do not apply more than 2.5 Litres of product per hectare per season. Do not apply within 1 day of harvest for strawberries and 3 days for celeriac.
GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS		
For Foliar application.		
INSECTS CONTROLLED BY RIMON 10 EC in broccoli, Chinese broccoli, brussels sprouts, cabbage, Chinese cabbage (napa), Chinese mustard cabbage (gai choy), cauliflower, Cavalo broccolo, and kohlrabi are Cabbage Looper, Imported Cabbage Worm and Diamondback Moth.		
Target Pests	Application Rate (mL product/ha)	Application Instructions
Cabbage Looper, Imported Cabbage Worm, Diamondback Moth	410-820 (44-88 g ai/ha) Use higher rate under high insect pressure, or when larvae are large. Apply in sufficient volume to ensure thorough coverage. Recommended water volumes are 200 to 400 Litres of water per hectare.	Apply at the listed rates when insect populations reach locally determined economic thresholds. Consult local extension agents, professional consultants or other qualified authorities to determine appropriate threshold levels for treatment in your areas. Reapplication on at a 7- to 10-day interval will be required to protect new growth or monitoring indicates that it is necessary. Do not apply more than 3 applications per crop per season. Do not apply more than 2460 mL of product per hectare per season. Do not apply within 2 to 4 days of harvest.

GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS		
For Foliar application.		
INSECTS CONTROLLED BY RIMON 10 EC in Leafy Brassica Greens (broccoli Raab (rapini), Chinese Cabbage (bok choy), Collards, Kale, Mizuna, Mustard Greens, Mustard Spinach, and Rape Greens are Cabbage Looper, Diamondback Moth and Imported Cabbage Worm.		
Target Pests	Application Rate (mL product/ha)	Application Timing
Cabbage Looper, Diamondback Moth, Imported Cabbage Worm	410-820 mL product/ha (44-88 g ai/ha) Apply in sufficient volume to ensure thorough coverage. Recommended water volumes are 200 to 400 Litres of water per hectare.	Application should be made when the majority of the population is at the egg hatch to second instar. Use higher rates and higher spray volumes when larvae are large and when target pest populations are high or foliage canopy is tall or dense. Reapplication on a 7- to 10-day interval will be required to protect new growth or monitoring indicates that it is necessary. For the most effective control, field should be scouted. Do not apply more than 3 applications per crop per season. Do not apply more than 2460 mL of product per hectare per season. Do not apply within 7 days of harvest.
GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS		
For Foliar application.		
INSECTS CONTROLLED BY RIMON 10 EC in Bushberries (Crop Group 13-07B) Cherry Fruitworm and Cranberry Fruitworm.		
Target Pests	Application Rate (mL product/ha)	Application Instructions
Cherry Fruitworm, Cranberry Fruitworm	1.35-2 L product/ha (145-217 g ai/ha) Recommended water volumes are 374-1122 Litres of water per hectare. Apply in sufficient volume to ensure thorough coverage.	Application should be made when the majority of the population is at the egg hatch to second instar. Use higher rates and higher spray volumes when larvae are large or foliage canopy is tall or dense. For the most effective control, field should be scouted and sprays applied in a timely manner. Reapplication on a 10- to 14-day interval will be required to protect new growth or monitoring indicates that it is necessary. Do not apply more than 3 applications per crop per season. Do not apply within 8 days of harvest. Do not apply more than 6.0 litres of product per hectare per season.
GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS		
For control of Apple Clearwing Moth and Dogwood Borer on apple. Direct spray onto tree trunk using a hand gun or backpack sprayer.		
Target Pests	Application Rate	Application Instructions
Apple Clearwing Moth, Dogwood Borer	1.4 Litres of product/ 1000 Litres of water Do not exceed 2000 L water/ha.	Direct applications to the tree trunk. Maximum of 2 applications per growing season. Apply when economic thresholds are reached according to one of the following: 1 application in the spring targeting larvae preparing to pupate. Or 1 application postharvest (autumn) as a curative spray. Or 1 to 2 applications in the summer at a 14-day interval targeting 25 to 75% egg laying to prevent egg hatch and 1 st instar larvae establishment. Applications should target the tree trunk. Use a 14-day spray interval. Use a PHI of 14 days.

GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS		
For Foliar application. INSECT CONTROLLED BY RIMON 10 EC in Sweet Corn is Corn Earworm (<i>Helicoverpa zea</i>).		
Target Pests	Application Rate (mL product/ha)	Application Instructions
Corn Earworm (<i>Helicoverpa zea</i>)	820 mL product (88 g ai) per hectare Broadcast foliar treatment.	<p>Prior to peak oviposition at silking: Apply when adult activity is first observed or when eggs begin to hatch.</p> <p>Reapplication at 7-day intervals as long as monitoring indicates that the corn earworm moths and fresh silks are present.</p> <p>Do not apply more than 5 applications per crop per season.</p> <p>Do not enter or allow worker entry into treated areas during the restricted entry interval (REI) of 9 days following the application for the re-entry activities of hand detasseling and hand harvesting.</p> <p>Do not apply within 9 days of harvest for hand harvesting. Do not apply within 1 day of harvest for mechanical harvesting.</p> <p>Apply in sufficient volume of water to ensure thorough coverage of the silks and ears. Recommended water volumes are 90 to 570 Litres of water per hectare.</p> <p>Do not apply more than 4.1 litres of product per hectare per season.</p>
CELERY GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS For foliar application. RIMON 10 EC reduces by damage by pea leafminer and controls tarnished plant bug nymphs on Celery.		
Target Pests	Application Rate	Application Instructions
Pea Leafminer (reduces damage)	464-603 mL/ha (50-65 g ai/ha) Recommended water volumes are 200 to 400 Litres of water per hectare.	<p>Apply when Pea Leafminer or damage first appear. Reapply based on monitoring.</p> <p>Allow 7 to 14 days between applications.</p> <p>Do not apply more than 3 applications per crop per season.</p> <p>Do not apply within 2 days of harvest.</p>
Nymphs of <i>Lygus lineolaris</i> (Tarnished Plant Bug)	835 mL/ha (90 g ai/ha) Apply in sufficient volume to ensure thorough coverage.	<p>First application should be made when insect populations reach locally determined economic thresholds.</p> <p>Allow 7 to 14 days between applications.</p> <p>Do not apply more than 3 applications per crop per season.</p> <p>Do not apply more than 2.5 Litres of product per hectare per season.</p> <p>Do not apply within 3 days of harvest.</p>
GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS (Foliar spray). RIMON 10 EC controls nymphs of Lygus Bugs including <i>Lygus lineolaris</i> (Tarnished Plant Bug) on alfalfa grown for seed.		
Target Pests	Application Rate (mL product/ha)	Application Instructions
Nymphs of Lygus Bugs Including <i>Lygus lineolaris</i> (Tarnished Plant Bug)	835 mL product (90 g ai) per hectare Apply in a minimum of 200 L of water per hectare. Apply in sufficient volume to ensure thorough coverage. Use higher spray volumes when foliage canopy is dense and high infestations occur.	<p>Begin application when Lygus Bugs appear and oviposition is initiated.</p> <p>Reapplication on a 7- to 10-day interval may be required if monitoring indicates the need. RIMON 10 EC will not control adults.</p> <p>For the most effective control fields should be scouted.</p>

Restrictions:

- Do not apply more than 1670 mL product per hectare per season.
- Do not apply more than 2 applications per crop per season.
- Do not apply within 14 days of harvest.
- Do not apply this product through any type of irrigation system.
- Use this product only on pure stands of alfalfa to be harvested for seed.
- Do not allow livestock to graze treated fields. Do not use treated crops for livestock feed. Crop residues are not to be fed to livestock or baled for such use.
- Do not feed refuse or hay from treated alfalfa for animal feed or forage.
- Alfalfa seed from treated field may not be used for growing sprouts for humans or animal consumption.

GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS

For control of Lesser Peach Tree Borer (LPTB), *Synanthedon pictipes* and Greater Peach Tree Borer (PTB), *Synanthedon exitiosa* on STONE FRUIT (peach, nectarine, apricots, plums, plumcots, prune plums, cherries, and sweet and tart cherries).

Use a hand-gun to direct spray to trunk and scaffold limbs from the ground level to 1.5 m above ground.

Target Pests	Application Rate	Application Instructions
Lesser Peach Tree Borer (LPTB), <i>Synanthedon pictipes</i> , Greater Peach Tree Borer (PTB), <i>Synanthedon exitiosa</i>	1.4 Litres of product/ 1000 Litres of water Do not exceed 2000 L water/ha (2.8 L product/ha).	Direct applications to the tree trunk and scaffold limbs. Maximum of 3 applications per growing season. Apply when economic thresholds are reached according to the following: Apply at 3-week intervals (21 days) starting 7 to 10 days after first trap catch. Use a 21-day spray interval. Use a PHI of 14 days.

CARROTS, PARSNIP AND CELERIAC**GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS**

For Ground application (Foliar spray). RIMON 10 EC Reduces Damage by Carrot Weevil on Carrot, Parsnip and Celeriac.

Target Pests	Application Rate (mL product/ha)	Application Instructions
Carrot Weevil <i>Listronotus oregonensis</i> (reduces damage)	410-820 mL product/ha (44-88 g ai/ha) Use the higher application rate when pest pressure is high. Apply in sufficient water volume to ensure thorough coverage. Recommended water volume is 500 litres of water per hectare.	Apply at the listed rates when insect populations reach locally determined economic thresholds. Consult local extension agents, professional consultants or other qualified authorities to determine appropriate threshold levels for treatment in your area. Apply at 7-day intervals. Maximum 3 applications per crop per season. Do not apply more than 2460 mL product/ha/season (264 g ai/ha/season). Do not spray crop within 3 days of harvest.

GREENHOUSE TOMATOES**GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS**

(Foliar spray). RIMON 10 EC suppresses Whiteflies on greenhouse tomato.

Target Pests	Application Rate (mL product/ha)	Application Timing
Whiteflies (suppression)	650-835 mL product/ha (70-90 g ai/ha) Do not exceed 935 L water/ha as a dilute spray. Use the higher application rate when pest pressure is high or foliage is mature. Apply in sufficient water volume to ensure thorough coverage.	Apply at the listed rates when insect populations reach locally determined economic thresholds. Consult local extension agents, professional consultants or other qualified authorities to determine appropriate threshold levels for treatment in your area. Re-apply at 7-10 day intervals when monitoring indicates the need. Do not apply more than 3 applications per crop cycle. Do not spray crop within 2 days of harvest.

GREENHOUSE CUCUMBERS GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS (Foliar spray). RIMON 10 EC controls nymphs of Lygus Bugs including <i>Lygus lineolaris</i> (Tarnished Plant Bug) on greenhouse cucumber.		
Target Pests	Application Rates (mL product/ha)	Application Timing
Nymphs of Lygus Bugs including <i>Lygus lineolaris</i> (Tarnished Plant Bug)	835 mL product/ha (90 g ai/ha) Apply in a maximum spray volume of 935 L water/ha. Use higher spray volumes when foliage canopy is dense and high infestations occur.	Apply when the majority of the population is at egg hatch to the second instar. For the most effective control, scout greenhouses and apply spray in a timely manner. Re-apply at 7-day intervals when monitoring indicates the need. Do not apply more than 3 applications per crop cycle. Do not spray crop within 1 day of harvest.
GREENHOUSE BELL PEPPER GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS (Foliar spray). RIMON 10 EC controls nymphs of Lygus Bugs including <i>Lygus lineolaris</i> (Tarnished Plant Bug) and reduces numbers of Pepper Weevils on greenhouse bell peppers. DO NOT apply this product to greenhouse non-bell peppers.		
Target Pests	Application Rate (mL product/ha)	Application Timing
Nymphs of Lygus Bugs including <i>Lygus lineolaris</i> (Tarnished Plant Bug), Pepper Weevils (reduces numbers)	835 mL product/ha (90 g ai/ha) Apply in a maximum spray volume of 935 L water/ha.	For Lygus Bugs apply when the majority of the population is at egg hatch to the second instar. For Pepper Weevils apply at initial flowering stage. For the most effective control, scout greenhouses and apply spray in a timely manner. Apply in sufficient water volume to ensure thorough coverage. Use higher spray volumes when foliage canopy is dense and high infestations occur. Do not apply more than 3 applications per crop cycle. Re-apply at 7 day intervals when monitoring indicates the need. Do not spray crop within 1 day of harvest.
GREENHOUSE AND OUTDOOR ORNAMENTALS INCLUDING CUT FLOWERS (EXCEPT CONIFERS): DO NOT use in residential areas. Residential areas are defined as any use site where bystanders including children could be exposed during or after application. This includes homes, schools, parks, playgrounds, playing fields, public buildings or any other areas where the general public including children could be exposed. GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS (Foliar spray). RIMON 10 EC suppresses Whiteflies and controls Nymphs of Lygus Bugs including <i>Lygus lineolaris</i> (Tarnished Plant Bug) on greenhouse and outdoor grown ornamentals (except conifers), including cut flowers.		
Target Pests	Application Rates (mL product/ha)	Application Timing
Whiteflies (suppression)	650-835 mL product/ha (70-90 g ai/ha) Apply in sufficient water volume to ensure thorough coverage, but do not exceed 935 L water/ha. Use the higher application rate when pest pressure is high or foliage is mature.	Apply at the listed rates when insect populations reach locally determined economic thresholds. Consult local extension agents, professional consultants or other qualified authorities to determine appropriate threshold levels for treatment in your area. Re-apply at 7 - 10 day intervals when monitoring indicates the need. Do not apply more than 3 applications per crop cycle. Do not spray crop within 1 day of harvest.
Nymphs of Lygus Bugs including <i>Lygus lineolaris</i> (Tarnished Plant Bug)	835 mL product/ha (90 g ai/ha) Apply in sufficient water volume to ensure thorough coverage, but do not exceed 935 L water/ha. Use higher spray volumes when foliage canopy is dense and high infestations occur.	For Lygus Bugs apply when the majority of the population is at egg hatch to the second instar. For the most effective control, scout greenhouses and apply spray in a timely manner. Do not apply more than 3 applications per crop cycle. Re-apply at 7 day intervals when monitoring indicates the need. Do not spray crop within 1 day of harvest.

Plant Tolerance: DO NOT USE ON POINSETTIAS Before large-scale application, the user should determine the crop tolerance of RIMON 10 EC by testing a small number of the type of plants to be treated at the recommended rates and under the desired growing conditions. Observe the treated plants for symptoms of phytotoxicity, which may occur as chlorosis on sensitive plants.		
LOWBUSH CRANBERRY GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS For Ground application (Foliar spray) or Chemigation.		
Target Pests	Application Rate (mL product/ha)	Application Instructions
Blackheaded Fireworm	677-835 mL (73-90 g ai/ha)	1 st generation larvae: Apply when the majority of overwintering eggs have hatched in early spring. 2 nd generation larvae: Apply at the first sign of oviposition through early egg hatch.
Cranberry Fruitworm Cranberry Spanworm Sparganothis Fruitworm	677-835 mL (73-90 g ai/ha)	Apply when the majority of the target pest population is at egg hatch to early instars.
Cranberry Tipworm	677-835 mL (73-90 g ai/ha)	Apply when the majority of the target pest population is at early instars.
Spray Volume	Spray with a sufficient volume of water to ensure thorough coverage of fruit and leaf surfaces. Chemigation: use a spray volume between 1500 to 3000 L per ha.	
Number of Applications and Interval	Maximum of 3 applications per growing season. Use a 7-day spray interval.	
Pre-Harvest Interval	Do not apply within 1 day of harvest.	

For Chemigation:

DO NOT apply RIMON 10 EC insecticide by chemigation to other crops listed on this label.

RIMON 10 EC insecticide may be applied through an overhead sprinkler irrigation system (solid set) that will apply water uniformly. Do not apply this product through any other type of irrigation system. Sprinkler systems that deliver a low coefficient of uniformity such as certain water drive units are not recommended. Non-uniform distribution of treated water may reduce effectiveness or result in illegal pesticide residues on the crop. Proper calibration of the chemigation system is essential to deliver the desired rate per hectare in a uniform manner and to minimize wash-off time. If you have questions about calibration, contact the equipment manufacturer or other local expert.

Equipment Requirements:

- The system must contain an air gap, or approved backflow prevention device, or approved functional check valve, vacuum relief valve (including inspection port), and low-pressure drain appropriately located on the irrigation pipeline to prevent water source contamination from back flow unless the water is from a man-made self-contained source on private land.
- The pesticide injection pipeline must contain a functional, automatic, quick-closing check valve or one-way valve to prevent the flow of fluid back toward the injection pump. A secondary containment system around the injection port area must be in place.
- The pesticide injection pipeline must also contain a functional, normally closed, valve located on the intake side of the injection system to prevent fluid from being withdrawn from the supply-tank when the irrigation system is either automatically or manually shut down.
- The system must contain either a) functional interlocking controls to automatically shut off pesticide injection when water pressure drops or water flow stops; or b) in the absence of said automatic system, the injection procedure be continually monitored by an operator who is able to manually shut off pesticide injection under the same circumstances.
- Systems must use a metering device, such as a positive displacement injection pump (or flow meter on eductor) effectively designed and compatible with pesticides and capable of being fitted with a system interlock.
- The tank holding the insecticide mixture should be free of rust, fertilizer, sediment, and foreign material, and equipped with an in-line strainer situated between the tank and the injection point.
- To ensure uniform mixing of the insecticide in the water line, inject the mixture in the center of the pipe diameter or just ahead of an elbow or tee in the irrigation line so the turbulence created at those points will assist in mixing. The injection point must be located after all back-flow prevention devices on the water line unless the water is from a man-made self-contained source on private land.

Precautions:

- Do not connect an irrigation system used for pesticide application to a public water system unless the required safety devices for public water systems are in place. Specific local regulations may apply and must be followed.
- A person knowledgeable of the chemigation system and responsible for its operation, or under the supervision of the responsible person, shall operate the system and shall shut the system down to make necessary adjustments should the need arise.
- Do not apply when wind speed causes non-uniform distribution and/or favours drift beyond the area intended for treatment.

GENERAL PRECAUTIONS AND RESTRICTIONS

For control of Apple Clearwing Moth and Dogwood Borer on NON-CROP BEARING apple and *Malus* spp. grown as outdoor ornamentals or outdoor nursery stock.

Direct spray onto tree trunk using a hand gun or backpack sprayer.

Target Pests	Application Rates mL product/ha	Application Timing
Apple Clearwing Moth (ACM), <i>Synanthedon myopaeformis</i> and Dogwood Borer (DB), <i>Synanthedon scitula</i>	1.4 Litres of product/ 1000 Litres of water Do not exceed 2000 L water/ha.	Direct applications to the tree trunk. Maximum of 2 applications per growing season. Apply when economic thresholds are reached according to one of the following: 1 application in the spring targeting larvae preparing to pupate. Or 1 application in the autumn as a curative spray. Or 1-2 applications in the summer at a 14 day interval targeting 25-75% egg laying to prevent egg hatch and 1 st instar larvae establishment. Applications should target the tree trunk.

For control of Lesser peach tree borer (LPTB), *Synanthedon pictipes* and Greater Peach Tree Borer (PTB), *Synanthedon exitiosa* on NON-CROP BEARING Stone fruit (peach, nectarine, apricots, plums, plumcots, prune plums, cherries) and other *Prunus* spp. grown as outdoor ornamentals or outdoor nursery stock.

Use a hand-gun to direct spray to trunk and scaffold limbs from the ground level to 1.5 m above ground.

Target Pests	Application Rates mL product/ha	Application Timing
Lesser Peach Tree Borer (LPTB), <i>Synanthedon pictipes</i> and Greater Peach Tree Borer (PTB), <i>Synanthedon exitiosa</i>	1.4 Litres of product/ 1000 Litres of water Do not exceed 2000 L water/ha (2.8 L product/ha).	Direct applications to the tree trunk and scaffold limbs. Maximum of 3 applications per growing season. Apply when economic thresholds are reached. Apply at 3 week intervals (21 days) starting 7-10 days after first trap catch.

For control of Viburnum Borers on *Viburnum* spp. grown as outdoor ornamentals or outdoor nursery stock.

Use a hand-gun to direct spray to trunk and scaffold limbs from the ground level to 1.5 m above ground.

Target Pests	Application Rates mL product/ha	Application Timing
Viburnum Borer, <i>Synanthedon viburni</i> and Lesser Viburnum Borer, <i>S. fatifera</i>	1.4 Litres of product/ 1000 Litres of water Do not exceed 2000 L water/ha (2.8 L product/ha).	Direct applications to the tree trunk and scaffold limbs. Maximum of 3 applications per growing season. Apply when economic thresholds are reached. Apply at 3 week intervals (21 days) starting 7-10 days after first trap catch.

RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, please note that RIMON 10 EC contains a Group 15 Insecticide. Any insect population may contain individuals naturally resistant to RIMON 10 EC and other Group 15 Insecticides. The resistant individuals may dominate the insect population if this group of insecticides is used repeatedly in the same fields. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action but are specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay insecticide resistance:

- Where possible, rotate the use of RIMON 10 EC or other Group 15 Insecticides with different groups that control the same pests in a field.
- Use tank-mixtures with insecticides from a different group when such use is permitted.
- Insecticide use should be based on an IPM program that includes scouting, record keeping, and considers cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated pest populations for resistance development.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or IPM recommendations for the specific site and pest problems in your area.

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF THE REACH OF CHILDREN

WARNING:

Causes eye and skin irritation. Do not get in eyes, on skin, or on clothing. Harmful if inhaled. Avoid breathing sprays.

Wash thoroughly with soap and water after handling. Potential skin sensitizer.

PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT (PPE)

Mixer/loaders must wear long-sleeved shirt, long pants, footwear, eye protection, and chemical-resistant gloves such as barrier laminate, butyl rubber, nitrile rubber, neoprene rubber, or Viton.

Wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves socks and shoes during mixing, loading, application, clean up and repair. Gloves are not required during application within a closed cab. In addition, wear protective eyewear (goggles or face shield) during mixing, loading, application, clean-up and repair.

Discard clothing and other absorbent materials that have been drenched or heavily contaminated with this product's concentrate. Do not reuse them. Follow manufacturer's instructions for cleaning/maintaining PPE. If there are no such washing instructions, use detergent and hot water. Keep and wash PPE separately from other laundry.

Wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco, or using the toilet. Remove clothing immediately if pesticide gets inside. Wash thoroughly and put on clean clothing.

Remove PPE immediately after handling this product. Wash the outside of gloves before removing. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing.

DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted entry interval (REI) of 12 hours, unless otherwise stated for individual crops.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

FIRST AID:

IF SWALLOWED:

Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF IN EYES:

Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING:

Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED:

Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take the container label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

There is no specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient.

STORAGE

To prevent contamination, store this product away from food or feed.

DISPOSAL

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

UPL and the UPL logo are registered trademarks of a UPL Corporation Limited Group Company.

RIMON is a registered trademark of ADAMA Makhteshim Ltd.

©2022 UPL Corporation Limited Group Company

PMRA20211004-10588-112822

PRÉCAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non-ciblées. Respecter les zones tampons indiquées à la rubrique **MODE D'EMPLOI**.

NE PAS appliquer ce produit directement sur des habitats d'eau douce (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les ruisseaux, les marais, les cours d'eau, les réservoirs, les fossés et les terres humides), les estuaires ou les habitats marins.

NE PAS contaminer l'approvisionnement en eau potable, les sources d'eau d'irrigation ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, il faut évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Parmi les caractéristiques et conditions propices au ruissellement, il y a entre autres les précipitations abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (p. ex., sols compactés ou à texture fine comme l'argile). Il faut éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduite grâce à l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et la rive des plans d'eau avoisinants.

Ce produit peut être TOXIQUE pour les colonies d'abeilles exposées directement au traitement, à la dérive, ou aux résidus sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleurs. Éviter d'appliquer ce produit sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleurs si les abeilles butinent dans la zone de traitement.

TOXIQUE pour certains insectes bénéfiques (p. ex., acariens prédateurs, guêpes parasitoïdes). Minimiser la dérive de pulvérisation pour réduire les effets nocifs sur les insectes bénéfiques dans les habitats près du lieu de traitement tels que les haies et les régions boisées.

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

RIMON^{MD} 10 EC est un régulateur de croissance d'insectes (RCI) qui doit être absorbé par les œufs ou ingéré par les larves d'insectes pour assurer une efficacité totale. RIMON 10 EC est un insecticide qui permet de supprimer les insectes ravageurs indiqués sur l'étiquette sur les feuilles dans les cultures approuvées. Son mode d'action primaire perturbe la formation et le dépôt des cuticules, qui ont lieu lorsque les insectes passent d'un stade de développement à un autre, entraînant ainsi la mort à la mue larvaire. Le mode d'action de RIMON 10 EC n'affecte donc pas les stades adultes des insectes ayant complété les mues larvaires successives jusqu'aux stades de développement larvaires.

Les techniques d'application appropriées permettent de donner une suppression optimale en assurant une dose correcte et une couverture complète. En général, les volumes d'eau et les pressions de pulvérisation plus élevés donnent une meilleure couverture. Traiter aux doses indiquées lorsque les populations d'insectes atteignent des seuils économiques reconnus dans la région. Consulter les services de vulgarisation provinciaux, des conseillers professionnels ou autres autorités compétentes afin d'établir les seuils appropriés pour le traitement dans votre région.

Si le dépistage indique qu'ils sont requis, les traitements de suivi avec RIMON 10 EC doivent être effectués à des intervalles de 10 à 14 jours pour maintenir les populations d'insectes ravageurs dans les limites des seuils établis.

NE PAS laisser les effluents ni le ruissellement provenant des serres qui contiennent ce produit atteindre les lacs, cours d'eau, étangs ou autres étendues d'eau.

REMARQUE : La compatibilité de RIMON 10 EC et de la libération simultanée d'insectes pour la lutte biologique contre les ravageurs des plantes n'a pas été établie.

Pulvérisation à jet porté : NE PAS épandre pendant les périodes de calme plat. NE PAS pulvériser au-delà des végétaux à traiter et fermer les buses orientées vers l'extérieur en bout de rang et hors des rangs. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent dépasse 16 km/h au site de traitement, tel que mesuré à l'extérieur du site, du côté exposé au vent.

Pulvérisateur agricole : NE PAS épandre pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer le produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure à celle de la classification *moyenne* de l'ASAE (American Society of Agricultural Engineers).

La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS le produit à l'aide d'un équipement d'épandage aérien.

Zones tampons :

AUCUNE zone tampon n'est requise pour les méthodes et équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et le côté sous le vent le plus proche des habitats d'eau douce (tels que les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les ruisseaux, les marécages, les cours d'eau, les réservoirs et les milieux humides) et des habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons requises (en mètres) pour la protection des :						Habitat terrestre
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de :			Habitats marin ou estuarien d'une profondeur de :			
		moins de 1 m	1 à 3 m	plus de 3 m	moins de 1 m	1 à 3 m	plus de 3 m	
Pulvérisateur agricole*	Pomme de Terre, luzerne pour la production de semences - Pulvérisation moyenne selon l'ASAE	20	15	5	35	30	10	1
	Pomme de Terre, luzerne pour la production de semences - Pulvérisation grossière selon l'ASAE	10	10	3	20	15	5	0
	Sous-groupe de cultures 13-07B-pulvérisation moyenne selon l'ASAE	50	40	15	95	80	30	1
	Sous-groupe de cultures 13-07B-pulvérisation grossière selon l'ASAE	25	20	10	50	40	15	1

(continuer)

Méthode d'application	Culture	Zones tampons requises (en mètres) pour la protection des :						Habitat terrestre
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de :			Habitats marin ou estuarien d'une profondeur de :			
		moins de 1 m	1 à 3 m	plus de 3 m	moins de 1 m	1 à 3 m	plus de 3 m	
À jet porté (premier stade de développement)	Sous-groupe de cultures 13-07B - ASAE	65	60	50	70	70	60	20
À jet porté (stade de développement tardif)	Sous-groupe de culture 13-07B - ASAE	55	50	40	60	60	50	10
À jet porté (premier stade de développement)	Pomme	75	70	60	80	80	70	30
À jet porté (stade de développement tardif)	Pomme	65	60	50	70	70	60	20
À jet porté (premier stade de développement)	Drupe	70	65	55	75	75	65	25
À jet porté (stade de développement tardif)	Drupe	60	55	45	65	65	55	15
Pulvérisateur agricole*	Poivron, haricot mange-tout, fraise, céleri rave, céleri, légumes-fleurs et légumes pommés du genre <i>Brassica</i> , légumes-feuilles du genre <i>Brassica</i> carottes - Pulvérisation moyenne selon	25	20	10	45 (50 fraise, céleri rave)	40	15	1
	Poivron, haricot mange-tout, fraise, céleri rave, légumes-fleurs et légumes pommés du genre <i>Brassica</i> , légumes-feuilles du genre <i>Brassica</i> , carottes, panais - Pulvérisation grossière selon	10	10	4	25	20	10	1
		moins de 1 m		plus de 1 m	moins de 1 m		plus de 1 m	Habitat terrestre
Pulvérisateur agricole*	Maïs sucré Pulvérisation moyenne selon l'ASAE	35		15	65		30	1
	Maïs sucré Pulvérisation grossière selon l'ASAE	15		10	30		15	1
Pulvérisateur agricole ou chimigation	Canneberges	25		10	50		20	1

*Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal ou au sol permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

Lors de l'utilisation d'un mélange en cuve, vérifier les étiquettes des produits d'association et tenir compte de la zone tampon la plus grande (donc la plus restrictive) parmi celles des produits présents dans le mélange en cuve.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

Instructions pour le mélange : Préparer les concentrations de solution dans un réservoir de pulvérisation propre et vide. Utiliser des dispositifs de filtrage propres. Ajouter de l'eau jusqu'à la moitié du réservoir. Ajouter la quantité appropriée de RIMON 10 EC au réservoir et agiter pour assurer un mélange homogène. Continuer de remplir le réservoir avec de l'eau jusqu'à l'obtention de la dilution voulue. Si l'application a été interrompue, brasser la solution ou agiter le pulvérisateur de nouveau avant d'utiliser le produit. Ne préparer que la quantité nécessaire de volume d'application. Éliminer toute bouillie de pulvérisation non utilisée à la fin de chaque jour selon les instructions figurant à la rubrique **ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION** de la présente étiquette.

Couverture de la pulvérisation : La pulvérisation doit couvrir toute la culture de façon homogène sinon on risque de ne pas obtenir les résultats voulus. Consulter le spécialiste en agriculture de votre région pour obtenir des informations précises sur les meilleurs moments pour le traitement et volumes de pulvérisation pour votre région.

VERGERS DE POMMIERS

Appliquer RIMON 10 EC à l'aide d'un pulvérisateur terrestre classique réglé pour permettre d'appliquer au moins 700 litres par hectare sur les arbres avec tuteurs ou sur les arbres mesurant 3 mètres de hauteur ou moins. Pour les arbres dépassant 3 mètres de hauteur, utiliser au moins 935 litres par hectare. Ne pas dépasser 3 500 litres par hectare.

Lorsqu'on utilise un pulvérisateur à jet porté, l'équipement doit fonctionner à des vitesses au sol de 5 km/h ou moins et utiliser des pressions et des volumes de pulvérisation qui permettent de remplacer complètement le volume d'air à l'intérieur de la couverture forestière par le débit du pulvérisateur à jet porté, assurant ainsi une couverture convenable de la culture visée. Ne pas alterner la pulvérisation entre les rangs puisque cette méthode d'application risque de donner une couverture peu satisfaisante et un rendement médiocre.

Si le dépistage indique qu'ils sont requis, les traitements de suivi avec RIMON 10 EC doivent être effectués à des intervalles de 10 à 14 jours pour maintenir les populations d'insectes ravageurs dans les limites des seuils établis.

INSECTES RAVAGEURS SUPPRIMÉS PAR RIMON 10 EC DANS LES POMMIERS

Insectes ravageurs ciblés	Concentration	Directives d'application
Carpocapse (Pyrale) de la pomme (<i>Cydia pomonella</i> L.)	0,93 à 1,4 L de produit/1000 L Ne pas dépasser 3500 L d'eau/ha appliqué en bouillie de pulvérisation diluée.	<p>Le moment propice au traitement se fonde sur le repère biologique (biofix), lequel s'appuie sur le cycle de vie du ravageur. Le repère biologique est déterminé par la date de la première capture soutenue d'adultes dans les pièges à phéromones. Pour établir les degrés-jours (DJ) pour la carpocapse de la pomme, des seuils inférieur et supérieur de 10 et 31 °C sont utilisés. Pour chaque génération de carpocapse de la pomme :</p> <p>Le premier traitement doit avoir lieu à 100 DJ (161 DJ dans l'Ouest du Canada) suivant le repère biologique. Effectuer des traitements additionnels à des intervalles de 10 à 14 jours, selon les besoins établis par le dépistage. En général, le premier traitement pour la deuxième génération a lieu entre 500 et 600 DJ suivant le repère biologique de la première génération.</p> <p>Pour calculer l'accumulation des degrés-jours (DJ) pour la carpocapse de la pomme, utiliser des seuils inférieur et supérieur de 10 et 31 °C et une température de base de 10 °C. Alternativement, se référer aux informations sur le développement fournies par les conserveries locales ou les réseaux de surveillance météorologique. En absence d'un modèle de développement des degrés-jours, appliquer le RIMON 10 EC entre 7 et 10 jours après le repère biologique (biofix), lorsque la température permet.</p> <p>RIMON 10 EC doit être appliqué avant la ponte ou peu après celle-ci pour empêcher la carpocapse de la pomme d'endommager les fruits. RIMON 10 EC doit être appliqué avant que les larves pénètrent dans le fruit.</p> <p>RIMON 10 EC permet de protéger les fruits pendant 10 à 14 jours selon la concentration et le taux d'expansion des fruits. Augmenter la dose et diminuer l'intervalle de traitement en cas d'infestation importante, ou d'oviposition et d'envol continu des noctuelles.</p> <p>NE PAS effectuer plus de 4 traitements par culture par saison.</p> <p>NE PAS appliquer plus de 10,97 L de produit/ha/culture/saison.</p> <p>NE PAS appliquer dans les 14 jours précédant la récolte.</p>
Tordeuse orientale du pêcheur	0,93 à 1,4 L de produit/1000 L Ne pas dépasser 3500 L d'eau/ha appliqué en bouillie de pulvérisation diluée.	<p>Commencer à traiter avant l'éclosion des œufs de chaque génération pour empêcher les larves de pénétrer dans les brindilles et les fruits. RIMON 10 EC permet d'assurer 10 à 14 jours de protection selon la concentration et le taux de croissance des plantes une fois que le produit est appliqué. En cas d'infestation importante, d'envol continu des noctuelles et d'oviposition, et lorsqu'il est difficile d'assurer une couverture complète, utiliser la concentration la plus élevée et répéter les traitements à des intervalles de 10 à 14 jours pour maintenir la couverture, selon les besoins établis par le dépistage.</p> <p>RIMON 10 EC doit être appliqué avant que les larves pénètrent dans les fruits ou les brindilles.</p> <p>NE PAS effectuer plus de 4 traitements par culture par saison.</p> <p>NE PAS appliquer plus de 10,97 L de produit/ha/culture/saison.</p> <p>NE PAS appliquer dans les 14 jours précédant la récolte.</p>

TABLEAU DE MÉLANGE DU PRODUIT

Volume de pulvérisation	Quantité de produit requise par hectare :		Remarques
	0,93 L de produit/ 1000 L	1,4 L de produit/ 1000 L	
700 L/ha	651 mL	980 mL	Volume de pulvérisation minimal pour les arbres mesurant moins de 3 mètres ou pour les arbres avec un tuteur. NE PAS utiliser un volume de pulvérisation inférieur sur les arbres mesurant plus de 3 mètres. Pour les arbres mesurant plus de 3 mètres, le volume de pulvérisation minimal est de 935 L/ha.
935 L/ha	870 mL	1,3 L	
1000 L/ha	930 mL	1,4 L	
1500 L/ha	1,4 L	2,1 L	
3000 L/ha	2,8 L	4,2 L	
3500 L/ha	3,3 L	4,9 L	

POMMES DE TERRE

Appliquer la dose recommandée à l'aide d'un pulvérisateur terrestre classique pouvant libérer suffisamment d'eau pour donner une couverture complète et homogène de la culture ciblée. La rampe et les buses de l'équipement de pulvérisation doivent être orientées de manière à minimiser la hauteur de la rampe et optimiser l'homogénéité de la couverture, à maximiser le dépôt et à réduire la dérive de pulvérisation.

L'usage des buses à jet dirigé peut s'avérer nécessaire lorsqu'il faut avoir une couverture homogène pour lutter contre certains ravageurs qui se développent dans les profondeurs du couvert végétal. Pour un équipement de pulvérisation au sol dans les cultures de pommes de terre, utiliser un volume de pulvérisation d'au moins 100 litres par hectare. Un volume d'eau plus élevé couvre mieux et donne un meilleur rendement. Utiliser des buses à jet conique, à disque muni d'une chambre de turbulence, à cône creux ou des buses à jet plat doubles qui conviennent à la pulvérisation d'un insecticide.

INSECTES RAVAGEURS SUPPRIMÉS PAR RIMON 10 EC DANS LES CULTURES DE POMMES DE TERRE

Insectes ravageurs ciblés	Dose d'application	Directives d'application
Doryphore de la pomme de terre, pyrale du maïs	410 à 820 mL de produit/ha (44 à 88 g m.a./ha)	NE PAS effectuer plus de 2 traitements par culture par saison. NE PAS appliquer plus de 1640 mL de produit/ha/culture/saison (177 g m.a./ha/culture/saison). NE PAS appliquer dans les 14 jours précédant la récolte. Doryphore de la pomme de terre : Traiter lorsque la plupart de la population se trouve entre le stade d'éclosion des œufs et le deuxième stade larvaire. Utiliser les doses d'application et les volumes de pulvérisation supérieurs lorsque la pression des ravageurs est élevée, lorsque les larves sont grosses ou lorsque le couvert végétal est haut ou dense. Pour protéger les nouvelles pousses ou si le dépistage l'indique, d'autres traitements à des intervalles de 10 à 14 jours peuvent s'avérer nécessaires. Pyrale du maïs : Le premier traitement doit être effectué tout juste avant l'éclosion des œufs. Procéder à un dépistage de la pyrale du maïs pour surveiller la ponte et l'éclosion des œufs et déterminer le moment propice au traitement. Utiliser les doses d'application et les volumes de pulvérisation supérieurs lorsque la pression des ravageurs est plus élevée. Pour protéger les nouvelles pousses ou si le dépistage l'indique, d'autres traitements à des intervalles de 10 à 14 jours peuvent s'avérer nécessaires.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le **MODE D'EMPLOI** de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que UPL AgroSolutions Canada Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, UPL AgroSolutions Canada Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS

Pour les traitements dans les drupes (groupe de culture 12) :

INSECTES RAVAGEURS SUPPRIMÉS PAR RIMON 10 EC DANS LES DRUPES (pêches, nectarines, abricots, prunes, prucots, prunes à pruneaux, cerises et cerises douces et acides).

Insectes ravageurs ciblés	Dose d'application (litres/ha)	Période d'application Ne pas alterner la pulvérisation de RIMON 10 EC entre les rangs puisque cette méthode risque de donner une couverture peu satisfaisante et un rendement médiocre. Appliquer dans 1 000 à 3 000 litres d'eau par hectare.
Tordeuse orientale du pêcher	1,35 à 3,35 (145 à 363 g ma)	<p>Commencer à traiter avant l'éclosion des œufs de chaque génération pour empêcher les larves de pénétrer dans les fruits. RIMON 10 EC permet d'assurer 10 à 14 jours de protection selon la dose d'emploi et le taux de croissance des plants une fois que le produit est appliqué.</p> <p>En cas d'infestation importante, d'envol continu des noctuelles et d'oviposition, et lorsqu'il est difficile d'assurer une couverture complète, utiliser la dose la plus élevée indiquée sur l'étiquette et répéter les traitements à des intervalles de 10 à 14 jours pour maintenir la couverture, selon les besoins établis par le dépistage.</p> <p>RIMON 10 EC doit être appliqué avant que les larves pénètrent dans les fruits ou les brindilles.</p> <p>RIMON 10 EC peut être alterné avec d'autres insecticides homologués qui ciblent le même ravageur, du moment que l'intervalle de traitement ne dépasse pas la période d'efficacité du produit de recharge.</p> <p>Ne pas faire plus de 3 applications par saison.</p> <p>Ne pas appliquer plus de 10,05 litres par hectare par saison.</p> <p>Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte.</p>
Petite mineuse du pêcher	1,35 à 3,35 (145 à 363 g ma)	<p>Dormant/dormant retardé : Appliquer RIMON 10 EC avec 38 à 56 litres par hectare d'huile à gamme étroite. Toujours utiliser les doses supérieures lorsque le verger a déjà été atteint par des populations de ravageurs élevées par le passé.</p> <p>Floraison : Surveiller le verger pour des larves de petite mineuse du pêcher et les dommages occasionnés lorsque les pousses sortent de terre durant la floraison, pour établir si les ravageurs sont en activité. Lorsque les nouvelles pousses mesurent environ un pouce de longueur, repérer les feuilles flétries et des traces de prélèvement alimentaire à la base des fleurs. Si l'on aperçoit des larves ou leurs dommages, appliquer le produit dans un volume de pulvérisation suffisant pour une couverture complète.</p> <p>Durant la saison : Surveiller le verger à partir de la floraison pour des attaques sur les pousses à la fin de chaque génération. Les attaques sur les pousses apparaissent d'abord lorsque l'accumulation par degré-jour des noctuelles dans les pièges approche de 220 DJ_{10°C} mais elles seront plus évidentes à environ 385 à 440 DJ_{10°C}. Si l'on aperçoit des larves ou leurs dommages, appliquer le produit dans un volume de pulvérisation suffisant pour une couverture complète.</p> <p>Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte.</p>
Tordeuse à bande oblique	1,35 à 3,35 (145 à 363 g ma)	<p>Le moment propice au traitement se fonde sur le repère biologique (biofix) du ravageur (s'il n'y a pas d'information, consulter un entomologiste universitaire ou de vulgarisation pour cibler les applications au début de l'éclosion), lequel s'appuie sur le cycle de vie du ravageur. Le repère biologique est déterminé par la date de la première capture soutenue d'adultes dans les pièges à phéromones - typiquement, cinq noctuelles dans trois pièges sur une période de sept jours.</p> <p>Faire les traitements au RIMON 10 EC comme suit :</p> <p>Première génération :</p> <p>Faire le premier traitement entre le stade du bouton rose et de la chute des pétales.</p> <p>Un deuxième traitement doit être effectué environ 10 à 14 jours plus tard s'il est nécessaire.</p> <p>Deuxième génération :</p> <p>Le premier traitement doit avoir lieu entre 55 et 110 DJ_{10°C} après le repère biologique (biofix) de la 2^e génération. Faire un deuxième traitement environ 7 à 14 jours plus tard - en général, 220 à 275 DJ_{10°C} après le repère biologique (biofix) de la 2^e génération. Faire un troisième traitement 10 à 14 jours plus tard - en général, 385 à 440 DJ_{10°C} après le repère biologique (biofix) de la 2^e génération.</p> <p>Pour toutes les générations, on obtient la meilleure protection lorsque les traitements commencent au début de l'oviposition. RIMON 10 EC permet de protéger les fruits pendant 10 à 14 jours selon la dose d'application et le taux d'expansion des fruits.</p> <p>Pour toutes les générations, on obtient la meilleure protection lorsque les traitements commencent au début de l'oviposition.</p> <p>Augmenter la dose et diminuer l'intervalle de traitement en cas d'infestation importante, ou d'oviposition et d'envol continu des noctuelles.</p> <p>Ne pas faire plus de 3 applications par saison.</p> <p>Ne pas appliquer plus de 10,05 litres par hectare par saison.</p> <p>Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte.</p>

MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS Pour les applications foliaires sur les haricots mange-tout INSECTES RAVAGEURS SUPPRIMÉS PAR RIMON 10 EC SUR LES HARICOTS MANGE-TOUT		
Insectes ravageurs ciblés	Dose d'application (mL de produit/ha)	Période d'application Appliquer dans un volume permettant d'assurer une couverture complète. Les volumes d'eau recommandés sont de 280 à 520 litres d'eau par hectare.
Légionnaire d'automne, Pyrale du maïs, légionnaire uniponctuée	410 à 820 mL/produit/ha (44 à 88 g ma/ha)	<p>Pyrale du maïs : Le premier traitement doit être effectué tout juste avant l'éclosion des œufs. Procéder à un dépistage de la pyrale du maïs pour surveiller la ponte et l'éclosion des œufs et déterminer le moment propice au traitement.</p> <p>Légionnaire d'automne et uniponctuée : Traiter lorsque les larves commencent à se nourrir. Utiliser les doses d'application et les volumes de pulvérisation supérieurs lorsque la pression des ravageurs est plus élevée, lorsque les larves sont grosses ou lorsque le couvert végétal est haut ou dense.</p> <p>Pour protéger les nouvelles pousses ou si le dépistage l'indique, d'autres traitements à des intervalles de 7 à 10 jours peuvent s'avérer nécessaires. Pour la meilleure suppression, il faut procéder à un dépistage des champs et le produit doit être pulvérisé en temps opportun.</p> <p>Ne pas faire plus de 3 applications par culture par saison.</p> <p>Ne pas appliquer plus de 2,46 litres par hectare par saison.</p> <p>Ne pas appliquer dans les 2 jours précédant la récolte.</p>
MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS Pour les applications foliaires sur les poivrons (poivrons et piments autres que poivrons) INSECTES RAVAGEURS SUPPRIMÉS PAR RIMON 10 EC SUR LES POIVRONS ET LES PIMENTS AUTRES QUE POIVRONS		
Insectes ravageurs ciblés	Dose d'application (mL de produit/ha)	Période d'application Appliquer dans un volume permettant d'assurer une couverture complète. Les volumes d'eau recommandés sont de 208 à 520 litres d'eau par hectare.
Pyrale du maïs Charançon du poivron (répression)	<p>410 à 820 (44 à 88 g ma/ha)</p> <p>820 mL/ha (88 g ma/ha)</p>	<p>Pyrale du maïs : Le premier traitement doit être effectué tout juste avant l'éclosion des œufs. Procéder à un dépistage de la pyrale du maïs pour surveiller la ponte et l'éclosion des œufs et déterminer le moment propice au traitement.</p> <p>Charançon du poivron : Commencer les traitements lorsque le seuil de populations d'insectes a été atteint.</p> <p>Utiliser les doses d'application et les volumes de pulvérisation supérieurs lorsque la pression des ravageurs est plus élevée, lorsque les larves sont grosses ou lorsque le couvert végétal est haut ou dense.</p> <p>Pour protéger les nouvelles pousses ou si le dépistage l'indique, d'autres traitements à des intervalles de 7 à 10 jours peuvent s'avérer nécessaires.</p> <p>Ne pas faire plus de 3 applications par culture par saison.</p> <p>Ne pas appliquer dans la journée précédant la récolte.</p>
MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS Pour les applications foliaires sur les fraises INSECTES RAVAGEURS SUPPRIMÉS PAR RIMON 10 EC SUR LES FRAISES ET LE CÉLERI-RAVE		
Insectes ravageurs ciblés	Dose d'application (mL de produit/ha)	Période d'application
Nymphes de <i>Lygus lineolaris</i> (punaise terne)	<p>835 (90 g ma/ha)</p> <p>Appliquer dans un volume permettant d'assurer une couverture complète.</p> <p>Les volumes d'eau recommandés sont de 450 à 1 400 litres d'eau par hectare.</p>	<p>Fraises - Le premier traitement doit avoir lieu lorsque les populations d'insectes atteignent des seuils économiques reconnus dans la région.</p> <p>Céleri-rave - Débuter le traitement dès l'apparition des punaises ternes et le début de l'oviposition.</p> <p>Des traitements additionnels à des intervalles de 10 à 14 jours peuvent s'avérer nécessaires.</p> <p>Ne pas faire plus de 3 applications par cycle de culture.</p> <p>Ne pas appliquer plus de 2,5 litres de produit par hectare par culture par saison.</p> <p>Ne pas appliquer dans la journée précédant la récolte pour les fraises, et dans les trois jours pour le céleri-rave.</p>

MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS		
Application foliaire. INSECTES SUPPRIMÉS PAR RIMON 10EC dans le brocoli, brocoli chinois, choux de Bruxelles, choux, choux pé-tsaï, choux gai-choi, chou-fleur, chou brocoli et chou-rave) : fausse-arpenteuse du chou, piéride du chou et fausse-teigne des crucifères.		
Insectes ravageurs ciblés	Dose d'application (mL de produit/ha)	Période d'application
Fausse-arpenteuse du chou, piéride du chou et fausse-teigne des crucifères	410 à 820 (41 à 88 g ma/ha) Utiliser la dose d'application supérieure lorsque la pression des ravageurs est élevée ou lorsque les larves sont grosses. Appliquer dans un volume permettant d'assurer une couverture complète. Les volumes d'eau recommandés sont de 200 à 400 litres d'eau par hectare.	Appliquer à la dose recommandée lorsque les populations d'insectes atteignent des seuils économiques reconnus dans la région. Consulter des services de vulgarisation locaux, des conseillers professionnels ou autres autorités compétentes afin d'établir les seuils appropriés pour le traitement dans votre région. Pour protéger les nouvelles pousses ou si le dépistage l'indique, d'autres traitements à des intervalles de 7 à 10 jours seront nécessaires. Ne pas faire plus de 3 applications par culture par saison. Ne pas appliquer plus de 2 460 mL de produit par hectare par saison. Ne pas appliquer dans les 2 à 4 jours précédant la récolte.
MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS Application foliaire. INSECTES SUPPRIMÉS PAR RIMON 10EC dans les légumes-feuilles du genre <i>Brassica</i> (rapini, chou chinois (pak-choï), chou cavalier, chou frisé, Mizuna, feuilles de moutarde, moutarde épinard et feuilles de colza) : fausse-arpenteuse du chou, fausse-teigne des crucifères et piéride du chou.		
Insectes ravageurs ciblés	Dose d'application (mL de produit/ha)	Période d'application
Fausse-arpenteuse du chou, fausse-teigne des crucifères, piéride du chou	410 à 820 mL de produit/ha (44 à 88 g ma/ha) Appliquer dans un volume permettant d'assurer une couverture complète. Les volumes d'eau recommandés sont de 200 à 400 litres d'eau par hectare.	Appliquer le produit lorsque la plus grande partie de la population d'insectes est au stade de l'éclosion et du deuxième instar. Utiliser les doses et volumes de pulvérisation supérieurs lorsque les larves sont grosses et que les populations de ravageurs ciblés sont élevées ou que le couvert végétal est haut ou épais. Pour protéger les nouvelles pousses ou si le dépistage l'indique, d'autres traitements à des intervalles de 7 à 10 jours seront nécessaires. Pour une meilleure suppression, procéder à un dépistage du champ. Ne pas faire plus de 3 applications par culture par saison. Ne pas appliquer plus de 2 460 mL de produit par hectare par saison. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.
MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS Application foliaire. Insectes supprimés par RIMON 10EC dans les petits fruits des genres <i>Ribes</i>, <i>Sambucus</i> et <i>Vaccinium</i> (groupe de cultures 13-07B) : Noctuelle des cerises et pyrale des atocas.		
Insectes ravageurs ciblés	Dose d'application (mL de produit/ha)	Période d'application
Noctuelle des cerises et pyrale des atocas	1,35 à 2 L de produit/ha (145 à 217 g ma/ha) Les volumes d'eau recommandés sont de 374 à 1 122 litres d'eau par hectare. Appliquer dans un volume permettant d'assurer une couverture complète.	Appliquer le produit lorsque la plus grande partie de la population d'insectes est au stade de l'éclosion et du deuxième instar. Utiliser les doses et volumes de pulvérisation supérieurs lorsque les larves sont grosses ou que le couvert végétal est haut ou épais. Pour la meilleure suppression, il faut procéder à un dépistage des champs et le produit doit être pulvérisé en temps opportun. Pour protéger les nouvelles pousses ou si le dépistage l'indique, d'autres traitements à des intervalles de 10 à 14 jours seront nécessaires. Ne pas faire plus de 3 applications par culture par saison. Ne pas appliquer dans les 8 jours précédant la récolte. Ne pas appliquer plus de 6,0 L de produit par hectare par saison.

MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS		
Pour supprimer la sésie du pommier et la sésie du cornouiller sur les pommes. Pulvériser le produit sur le tronc de l'arbre au moyen d'une lance ou d'un pulvérisateur à dos.		
Insectes ravageurs ciblés	Dose d'application (mL de produit/ha)	Période d'application
Sésie du pommier et sésie du cornouiller	1,4 litres de produit/ 1000 litres d'eau Ne pas dépasser 2 000 L d'eau/ha.	Appliquer le produit en dirigeant le jet sur le tronc de l'arbre. Maximum de 2 traitements par saison de croissance. Traiter lorsque les seuils économiques ont été atteints, selon une des méthodes suivantes : 1 application au printemps pour cibler les larves qui se préparent à se pupifier OU 1 application après la récolte (automne) comme traitement curatif OU 1 à 2 applications l'été à des intervalles de 14 jours ciblant 25 à 75 % de la ponte pour l'empêcher de se produire et empêcher l'établissement du premier stade larvaire. Les applications doivent cibler le tronc de l'arbre. Adopter un intervalle de traitement de 14 jours. Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte.
MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS		
Application foliaire. Insecte supprimé par RIMON 10 EC dans le maïs sucré : larve de l'épi du maïs (<i>Helicoverpa zea</i>).		
Insectes ravageurs ciblés	Dose d'application (mL de produit/ha)	Période d'application
Larve de l'épi du maïs (<i>Helicoverpa zea</i>)	820 mL de produit (88 g ma) par hectare Traitement foliaire généralisé.	Avant la période d'oviposition la plus prononcée lors de l'apparition des soies : Appliquer dès que l'activité des adultes est observée ou lorsque les œufs commencent à éclore. Traitements supplémentaires à des intervalles de 7 jours, pourvu que le dépistage indique que les larves de l'épi du maïs et les nouvelles soies sont présents. Ne pas faire plus de 5 applications par culture par saison. Ne pas pénétrer ni permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones de traitement durant le délai de sécurité (DS) de 9 jours après un traitement pour les activités d'écimage et de récolte manuelle. Ne pas appliquer dans les 9 jours précédents la récolte manuelle. Ne pas appliquer dans la journée précédant la récolte mécanique. Appliquer dans un volume d'eau permettant d'assurer une couverture complète des soies et des épis. Les volumes d'eau recommandés sont de 90 à 570 litres d'eau par hectare. Ne pas appliquer plus de 4,1 litres de produit par hectare par saison.
CÉLERI		
MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS		
Application foliaire. RIMON 10 EC réduit les dommages occasionnés par la mineuse sud-américaine et supprime les nymphes de punaise terne sur le céleri.		
Insectes ravageurs ciblés	Dose d'application	Période d'application
Mineuse sud-américaine (réduit les dommages)	464 à 603 mL/ha (50 à 65 g ma/ha) Les volumes d'eau recommandés sont de 200 à 400 litres d'eau par hectare.	Traiter dès que l'on aperçoit la mineuse sud-américaine où les dommages occasionnés. Répéter le traitement selon le suivi des populations de mineuses. Attendre 7 à 14 jours entre les traitements. Ne pas faire plus de 3 traitements par culture par saison. Ne pas traiter dans les 2 jours précédant la récolte.
Nymphes de <i>Lygus lineolaris</i> (punaise terne)	835 mL/ha (90 g m.a./ha) Appliquer dans un volume suffisant pour assurer une couverture complète.	La première application doit être effectuée lorsque les populations d'insectes atteignent les seuils économiques fixés localement. Attendre de 7 à 14 jours entre les traitements. Ne pas faire plus de 3 applications par culture par saison. Ne pas appliquer plus de 2,5 litres de produit par hectare par saison. Ne pas appliquer dans les 3 jours précédant la récolte.

MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS

Application foliaire. RIMON 10 EC supprime les nymphes de punaise y compris *Lygus lineolaris* (punaise terne) sur la luzerne pour la production de semences.

Insectes ravageurs ciblés	Dose d'application (mL de produit/ha)	Période d'application
Nymphe de punaise y compris <i>Lygus lineolaris</i> (punaise terne)	835 mL de produit (90 g ma) par hectare Appliquer dans au moins 200 L d'eau par hectare. Appliquer dans un volume permettant d'assurer une couverture complète. Utiliser les volumes de pulvérisation supérieurs lorsque la pression des ravageurs est plus élevée ou lorsque le couvert végétal est dense.	Débuter le traitement dès l'apparition des punaises et le début de l'oviposition. Si le dépistage l'indique, d'autres traitements à des intervalles de 7 à 10 jours peuvent s'avérer nécessaires. RIMON 10 EC ne supprime pas les adultes. Pour la meilleure suppression, il faut procéder à un dépistage des champs.

RESTRICTIONS :

- Ne pas appliquer plus de 1 670 mL de produit par hectare par saison.
- Ne pas faire plus de 2 applications par culture par saison.
- Ne pas appliquer le produit dans les 14 jours précédant la récolte.
- Ne pas appliquer le produit au moyen d'un système d'irrigation.
- Utiliser ce produit uniquement sur des plans de luzerne destinés à la production de semences.
- Ne pas permettre au bétail de paître dans les champs traités. Ne pas utiliser les cultures traitées pour nourrir le bétail. Les résidus de récoltes ne doivent pas servir à nourrir le bétail ou être mis en ballots pour un tel usage.
- Ne pas utiliser les déchets ou le foin venant de la luzerne traitée pour nourrir les animaux ou comme fourrage.
- Il est interdit d'utiliser les semences de luzerne venant d'un champ traité pour la culture de germes destinés à la consommation humaine ou animale.

MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS

Pour supprimer le petit perceur du pêcher (*Synanthedon pictipes*) et le perceur du pêcher (*Synanthedon exitiosa*) sur les DRUPES (pêche, nectarine, abricot, prune, prucot, prune à pruneau, cerise, et cerise douce et acide).

Utiliser une lance pour diriger la pulvérisation sur le tronc et les branches charpentières à partir du sol jusqu'à une hauteur de 1,5 m.

Ravageurs	Dose d'emploi	Période d'application
Petit perceur du pêcher (<i>Synanthedon pictipes</i>) et perceur du pêcher (<i>Synanthedon exitiosa</i>)	1,4 litres de produit/ 1 000 litres d'eau Ne pas dépasser 2 000 L d'eau/ha (2.8 litres de produit/ha)	Diriger la pulvérisation sur le tronc de l'arbre et les branches charpentières. Maximum de 3 applications par saison de croissance. Appliquer le produit lorsqu'on a atteint les seuils économiques. Appliquer le produit à un intervalle de 3 semaines (21 jours), dans les 7 à 10 jours après avoir attrapé les premiers insectes dans les pièges. Ne pas traiter dans les 14 jours précédant la récolte.

CAROTTES, LES PANAIS ET LE CÉLERI-RAVE MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS Pour l'application terrestre (Application foliaire). RIMON 10 EC réduit les dommages occasionnés par charançon de la carotte sur les carottes, les panais et le céleri-rave.		
Insectes ravageurs ciblés	Dose d'emploi (mL de produit/ha)	Période d'application
Charançon de la carotte (<i>Listronotus oregonensis</i>) (réduit les dommages)	410 à 820 mL de produit/ha (44 à 88 g ma/ha) Utiliser le volume de pulvérisation supérieur lorsque la pression exercée par les ravageurs est plus élevée. Appliquer le produit dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète. Le volume d'eau recommandé est 500 litres d'eau par hectare.	Appliquer à la dose recommandée lorsque les populations d'insectes atteignent des seuils économiques reconnus dans la région. Consulter des services de vulgarisation locaux, des conseillers professionnels ou autres autorités compétentes afin d'établir les seuils appropriés pour le traitement dans votre région. Appliquer le produit à des intervalles de 7 jours. Maximum de 3 applications par culture par saison. Ne pas appliquer plus de 2 460 mL de produit par hectare par saison (264 g m.a./ha/saison). Ne pas appliquer le produit dans les 3 jours précédant la récolte.
TOMATES DE SERRE MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS (Pulvérisation foliaire). RIMON 10 EC réprime les aleurodes sur les tomates de serre.		
Insectes ravageurs ciblés	Dose d'application (mL de produit/ha)	Période d'application
Aleurodes (répression)	650 à 835 mL de produit/ha (70 à 90 g ma/ha) Ne pas dépasser 935 L d'eau/ha comme solution à pulvériser diluée. Adopter la dose d'emploi supérieure lorsque la pression exercée par les ravageurs est élevée ou que les feuilles sont mures. Appliquer le produit dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète.	Traiter à la dose recommandée lorsque les populations d'insectes atteignent des seuils économiques reconnus dans la région. Consulter des services de vulgarisation locaux, des conseillers professionnels ou autres autorités compétentes afin d'établir les seuils appropriés pour le traitement dans votre région. Traiter tous les 7 à 10 jours lorsqu'un dépistage en indique le besoin. Ne pas appliquer le produit plus de 3 fois par cycle de culture. Ne pas traiter la culture dans les 2 jours précédant la récolte.
CONCOMBRES DE SERRE MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS (Pulvérisation foliaire). RIMON 10 EC supprime les nymphes de punaises, y compris <i>Lygus lineolaris</i> (punaise terne) sur les concombres de serre.		
Insectes ravageurs ciblés	Dose d'application (mL de produit/ha)	Période d'application
Nymphes de punaises y compris <i>Lygus lineolaris</i> (punaise terne)	835 mL de produit/ha (90 g ma/ha) Appliquer le produit dans un volume de pulvérisation maximum de 935 L d'eau/ha. Adopter les volumes de pulvérisation supérieurs lorsque le couvert du feuillage est dense et que des infestations importantes se produisent.	Appliquer le produit lorsque la plus grande partie de la population d'insectes est au stade de l'éclosion et du deuxième instar. Pour assurer la meilleure suppression, procéder au dépistage des serres et appliquer le produit au moment opportun. Répéter le traitement tous les 7 jours lorsque le dépistage l'indique. Ne pas faire plus de 3 traitements par cycle de culture. Ne pas traiter la culture dans la journée précédant la récolte.

POIVRONS DE SERRE**MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS**

(Pulvérisation foliaire). RIMON 10 EC supprime les nymphes de punaises, notamment la *Lygus lineolaris* (punaise terne), et réduit le nombre de charançons du poivron sur les poivrons de serre.

NE PAS appliquer ce produit sur les piments (autres que poivrons) de serre.

Insectes ravageurs ciblés	Dose d'application (mL de produit/ha)	Période d'application
Nymphes de punaises, notamment la <i>Lygus lineolaris</i> (punaise terne), charançons du poivron (réduit les nombres)	835 mL de produit/ha (90 g ma/ha) Appliquer le produit dans un volume de pulvérisation maximal de 935 L eau/ha.	Pour les punaises, traiter lorsque la plus grande partie de la population est entre l'éclosion et le deuxième stade. Pour les charançons du poivron, traiter au début de la floraison. Pour obtenir une suppression optimale, procéder à un dépistage dans les serres puis traiter dans un délai convenable. Appliquer le produit dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète. Adopter des volumes de pulvérisation supérieurs lorsque le couvert végétal est dense et que les infestations sont importantes. Ne pas faire plus de 3 applications par cycle de culture. Traiter tous les 7 jours lorsqu'un dépistage en indique le besoin. Ne pas traiter la culture dans la journée précédant la récolte.

PLANTES ORNEMENTALES DE SERRE OU D'EXTÉRIEUR INCLUANT LES FLEURS COUPÉES (SAUF LES CONIFÈRES) :

NE PAS utiliser dans les zones résidentielles. On entend par zone résidentielle tout site d'utilisation où des passants, y compris des enfants, pourraient être exposés pendant ou après l'application. Cela comprend les maisons, les écoles, les parcs, les terrains de jeux, les terrains de sport, les bâtiments publics ou tout autre endroit où le grand public, y compris les enfants, pourrait être exposé.

MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS

(Pulvérisation foliaire). RIMON 10 EC réprime les aleurodes et supprime les nymphes de punaises y compris *Lygus lineolaris* (punaise terne) sur les plantes ornementales de serre ou d'extérieur (sauf les conifères) incluant les fleurs coupées.

Insectes ravageurs ciblés	Dose d'emploi (mL de produit/ha)	Période d'application
Aleurodes (répression)	650 à 835 mL de produit/ha (70 à 90 g ma/ha) Appliquer le produit dans un volume d'eau qui permettra d'assurer une couverture complète, mais ne pas dépasser 935 L d'eau/ha. Adopter la dose d'emploi supérieure lorsque la pression exercée par les ravageurs est élevée ou lorsque le feuillage est à maturité.	Traiter aux doses indiquées lorsque les populations d'insectes atteignent des seuils économiques reconnus dans la région. Consulter les services de vulgarisation provinciaux, des conseillers professionnels ou autres autorités compétentes afin d'établir les seuils appropriés pour le traitement dans votre région. Répéter le traitement tous les 7 à 10 jours lorsque le dépistage l'indique. Ne pas faire plus de 3 traitements par cycle de culture. Ne pas traiter la culture dans la journée précédant la récolte.
Nymphes de punaises y compris <i>Lygus lineolaris</i> (punaise terne)	835 mL de produit/ha (90 g ma/ha) Appliquer le produit dans un volume d'eau qui permettra d'assurer une couverture complète, mais ne pas dépasser 935 L d'eau/ha. Adopter les volumes de pulvérisation supérieurs lorsque le couvert de feuillage est dense et qu'il y a une infestation importante.	Pour les punaises, traiter lorsque la plupart des insectes se trouvent entre le stade d'éclosion des œufs et le deuxième stade larvaire. Pour assurer la meilleure suppression, procéder au dépistage des serres et appliquer le produit au moment opportun. Ne pas faire plus de 3 applications par cycle de culture. Répéter le traitement tous les 7 jours lorsque le dépistage l'indique. Ne pas traiter la culture dans la journée précédant la récolte.

Tolérance des plantes :

NE PAS UTILISER SUR LES POINSETTIAS.

Avant une application à grande échelle, l'utilisateur doit déterminer la tolérance des cultures à RIMON 10 EC en testant un petit nombre de plantes du type à traiter aux doses recommandées et dans les conditions de croissance souhaitées. Observer les plantes traitées pour déceler les symptômes de phytotoxicité, qui peuvent se manifester sous forme de chlorose sur les plantes sensibles.

CANNEBERGES		
MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS		
Traitement au sol (pulvérisation foliaire) ou chimigation		
Ravageurs ciblés	Dose d'emploi (mL de produit/ha)	Période d'application
Tordeuse des canneberges	677 à 835 mL (73 à 90 g ma/ha)	Larves de première génération : Traiter lorsque la plupart des œufs hivernants ont éclos au début du printemps. Larves de deuxième génération : Traiter dès l'oviposition jusqu'au début de l'éclosion.
Pyrale des atocas Arpenteuse olive Tordeuse soufrée	677 à 835 mL (73 à 90 g ma/ha)	Traiter lorsque la plupart des populations de ravageurs ciblés sont au stade de l'éclosion ou au début du stade larvaire.
Cécidomyie des atocas	677 à 835 mL (73 à 90 g ma/ha)	Traiter lorsque la plupart des populations de ravageurs ciblés sont au début du stade larvaire.
Volume de pulvérisation		Pulvériser le produit avec un volume d'eau qui assure une bonne couverture de la surface des fruits et des feuilles. Chimigation : Adopter un volume de pulvérisation entre 1 500 et 3 000 L par ha.
Nombre d'applications et intervalle		Jusqu'à 3 applications par saison de croissance. Adopter un intervalle de pulvérisation de 7 jours.
Délai d'attente avant la récolte		Ne pas appliquer le produit dans la journée précédant la récolte.

Chimigation :

NE PAS appliquer l'insecticide RIMON 10 EC par chimigation sur les autres cultures indiquées sur la présente étiquette.

On peut appliquer l'insecticide RIMON 10 EC au moyen d'un système d'irrigation fixe en couverture intégrale qui applique l'eau uniformément. Ne pas appliquer ce produit au moyen de tout autre type de système d'irrigation. Les systèmes d'arrosage automatique qui assurent un faible coefficient d'uniformité, tels que certaines unités d'entraînement d'eau, sont déconseillés. La distribution inégale de l'eau traitée risque de réduire l'efficacité ou d'occasionner des résidus de pesticide illégaux sur la culture. Le calibrage approprié du système de chimigation est essentiel afin de débiter de façon uniforme la dose par hectare voulue, et pour minimiser le temps de rinçage. Pour toute question au sujet du calibrage, s'adresser au fabricant de l'équipement ou à un autre spécialiste local.

Exigences pour l'équipement :

- Le système doit comporter une coupure anti-retour, ou un antirefouleur approuvé, ou une soupape de retenue fonctionnelle approuvée, un reniflard (y compris un hublot d'inspection), et un drain à faible pression situé avantageusement sur le conduit d'irrigation pour empêcher de contaminer la source d'eau par le refoulement d'eau, à moins que l'eau ne provienne d'une source autonome artificielle sur un terrain privé.
- Le tuyau d'injection de pesticide doit comporter une soupape de retenue fonctionnelle, automatique, à fermeture instantanée ou un clapet de non-retour afin de prévenir le débit du fluide vers la pompe d'injection. Un système de confinement secondaire autour de la zone de hublot d'injection doit être en place.
- Le tuyau d'injection de pesticide doit aussi comporter une soupape fonctionnelle, habituellement fermée, située sur le côté d'aspiration du système d'injection pour empêcher le fluide d'être retiré du réservoir d'alimentation lorsque le système d'irrigation est arrêté, soit automatiquement, soit manuellement.
- Le système doit comporter soit a) des vérifications d'enclenchement fonctionnelles pour arrêter automatiquement l'injection du pesticide lorsque la pression de l'eau chute ou le débit de l'eau s'arrête; ou b) en l'absence d'un tel système automatique, le procédé d'injection est surveillé continuellement par un opérateur capable d'éteindre manuellement l'injection du pesticide dans les mêmes circonstances.
- Les systèmes doivent utiliser un compteur automatique, tel qu'une pompe d'injection volumétrique (ou un débitmètre sur l'allonge) conçu efficacement et compatible avec les pesticides et pouvant être muni d'un dispositif de sécurité de système.
- Le réservoir qui renferme le mélange insecticide doit être libre de rouille, d'engrais, de sédiment et de corps étrangers, et muni d'un filtre direct situé entre le réservoir et le point d'injection.
- Afin d'assurer un mélange uniforme de l'insecticide dans le conduit d'eau, injecter le mélange dans le centre du diamètre du tuyau ou juste avant le coude ou le té dans le conduit d'irrigation de sorte que la turbulence qui y est créée aidera au mélange. Le point d'injection doit être situé après tous les dispositifs clapets-antiretour sur le conduit d'eau, à moins que l'eau ne provienne d'une source autonome artificielle sur un terrain privé.

Mises en garde :

- Ne pas brancher un système d'irrigation servant à l'application de pesticides à un réseau d'alimentation en eau publique à moins que les dispositifs de sécurité requis pour les réseaux d'alimentation en eaux publiques soient en place. Une réglementation locale spécifique peut s'appliquer et il faut la respecter.
- Une personne qui connaît le système de chimigation et qui est chargée de son fonctionnement, ou supervisée par la personne qui en est chargée, doit faire fonctionner le système, et, le cas échéant, doit l'arrêter pour y apporter les modifications nécessaires.
- Ne pas appliquer le produit lorsque la vitesse du vent provoque une distribution inégale et/ou favorise la dérive au-delà de la zone prévue pour le traitement.

MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET RESTRICTIONS

Pour supprimer la sésie européenne du pommier et la sésie du cornouiller dans les pommiers et *Malus spp.* NON PRODUCTEURS cultivés comme plantes ornementales d'extérieur ou comme matériel de pépinière.

Diriger la pulvérisation sur le tronc des arbres au moyen d'un pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal.

Insectes ravageurs ciblés	Dose d'emploi (mL de produit/ha)	Période d'application
Sésie européenne du pommier, <i>Synanthedon myopaeformis</i> et sésie du cornouiller, <i>Synanthedon scitula</i>	1,4 L de produit/ 1 000 L d'eau Ne pas dépasser 2 000 L d'eau/ha.	Appliquer le produit en dirigeant le jet sur le tronc de l'arbre. Maximum de 2 traitements par saison de croissance. Traiter lorsque les seuils de nuisibilité économique ont été atteints selon l'une des méthodes suivantes : 1 application au printemps pour cibler les larves qui se préparent à se pupifier. Ou 1 application à l'automne comme traitement de barrage. Ou 1 à 2 applications l'été tous les 14 jours ciblant 25 à 75 % de la ponte pour l'empêcher de se produire et empêcher l'établissement du premier stade larvaire. Les applications doivent cibler le tronc de l'arbre.

Pour supprimer le petit perceur du pêcher, *Synanthedon pictipes*, et le perceur du pêcher, *Synanthedon exitiosa*, sur les drupes NON PRODUCTRICES (pêches, nectarines, abricots, prunes, prunes-abricots, prunes à pruneaux, cerises) et autres *Prunus spp.* cultivés comme plantes ornementales d'extérieur ou matériel de pépinière.

Appliquer le produit au moyen d'un pulvérisateur manuel en dirigeant le jet sur le tronc de l'arbre et les branches charpentières à partir du sol jusqu'à une hauteur de 1,5 m.

Insectes ravageurs ciblés	Dose d'emploi (mL de produit/ha)	Période d'application
Petit perceur du pêcher, <i>Synanthedon pictipes</i> et perceur du pêcher, <i>Synanthedon exitiosa</i>	1,4 L de produit/ 1 000 L d'eau Ne pas dépasser 2 000 L d'eau/ha (2,8 L de produit/ha)	Appliquer le produit en dirigeant le jet sur le tronc de l'arbre et les branches charpentières. Maximum de 3 traitements par saison de croissance. Traiter lorsque les seuils de nuisibilité économique ont été atteints. Appliquer le produit à un intervalle de 3 semaines (21 jours), dans les 7 à 10 jours après avoir attrapé les premiers insectes dans les pièges.

Pour supprimer les sésies du viorne sur *Viburnum spp.* cultivés comme plantes ornementales d'extérieur ou matériel de pépinière.

Appliquer le produit au moyen d'un pulvérisateur manuel en dirigeant le jet sur le tronc de l'arbre et les branches charpentières à partir du sol jusqu'à une hauteur de 1,5 m.

Insectes ravageurs ciblés	Dose d'emploi (mL de produit/ha)	Période d'application
Sésie du viorne <i>Synanthedon viburni</i> et <i>S. fatifera</i>	1,4 L de produit/ 1 000 L d'eau Ne pas dépasser 2 000 L d'eau/ha (2,8 L de produit/ha)	Appliquer le produit en dirigeant le jet sur le tronc de l'arbre et les branches charpentières. Maximum de 3 traitements par saison de croissance. Traiter lorsque les seuils de nuisibilité économique ont été atteints. Appliquer le produit à un intervalle de 3 semaines (21 jours), dans les 7 à 10 jours après avoir attrapé les premiers insectes dans les pièges.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, RIMON 10 EC, insecticide du groupe 15. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à RIMON 10 EC et à d'autres insecticides du groupe 15. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner RIMON 10 EC ou les insecticides du même groupe 15 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégré comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

AVERTISSEMENT : Provoque une irritation des yeux et de la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Nocif si inhalé. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Sensibilisant cutané potentiel.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Les préposés au mélange ou au chargement doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures, une protection pour les yeux, et des gants résistant aux produits chimiques tels que : doublure protectrice, caoutchouc butyle, caoutchouc nitrile, polychloroprène, ou Viton. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine fermée. Porter des lunettes protectrices ou un écran facial pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.

Jeter les vêtements et autres matières absorbantes qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le concentré de ce produit. Ne pas les réutiliser. Suivre les instructions du fabricant pour le lavage et l'entretien de l'ÉPI. En l'absence d'instructions, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Ranger et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser le tabac ou d'aller aux toilettes. Enlever immédiatement les vêtements si le pesticide pénètre à l'intérieur. Se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres. NE PAS pénétrer ni permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant les 12 heures suivant le traitement sauf indication contraire pour des cultures particulières.

Appliquer le produit uniquement lorsque le potentiel de dérive vers des secteurs d'habitation ou d'activité humaine, comme des maisons, des chalets, des écoles et des parcs, est au plus bas. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application et du réglage du dispositif de pulvérisation.

PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir ou moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'y a pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le traitement doit être fondé sur le jugement du médecin en fonction des réactions de la victime.

ENTREPOSAGE

Pour empêcher la contamination, entreposer le produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

UPL et le logo d'UPL sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

RIMON est une marque déposée de ADAMA Makhteshim Ltd.

©2022 Société du groupe UPL Corporation Limited

PMRA20211004-10588-112822